

## Bilan & Mobilité professionnelle

# Bilan de compétences

Article L.6313-1-2 du code du travail

CPF : 202



### Les objectifs de la formation et les compétences visées

Les objectifs de la formation sont :

- Conduire avec le bénéficiaire une réflexion sur son avenir professionnel,
- Accompagner son évolution professionnelle.

Le bilan de compétences permet :

- D'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations,
- De définir son projet professionnel et le cas échéant un projet de formation,
- D'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.



### Contenus

**Analyse de la demande** : Confirmation de l'engagement.

#### Phase préliminaire

Analyse de la situation individuelle et définition des besoins, informations sur le déroulement, le contenu et les méthodes proposées.

#### Phase d'investigation

Connaissance de soi, identification et analyse des compétences personnelles et professionnelles, analyse des motivations et personnalité au travail, détermination des potentiels d'évolution, connaissance de l'environnement socioprofessionnel, informations sur les métiers, fonctions, secteurs d'activité, entreprises, informations sur le marché du travail, analyse des métiers (mobilité interne).

**Projet professionnel** : Étude des pistes d'orientation, clarification du projet envisagé, vérification de sa faisabilité.

#### Phase de conclusion

Formalisation du projet et de plan d'actions, rédaction et appropriation de la synthèse formalisant le projet, ses atouts et limites.

**Éthique et déontologie du bilan de compétences** : confidentialité/neutralité/transparence/professionnalisme.



## Public concerné

Tout public.



## Pré-requis

Selon la durée du bilan, le degré de réflexion dans le projet d'évolution/de reconversion est pris en considération.



## Modalités d'accès

Entretien individuel et analyse de la demande.



## Délai d'accès

Sur rendez-vous. Démarrage du bilan de compétences dès accord de financement.



## Méthodes et modalités d'évaluation

- Entretiens interactifs à partir des tests et d'outils adaptés à votre profil,
- Synthèse écrite remise au bénéficiaire en fin d'accompagnement,
- Entretien de suivi à 6 mois après la fin du bilan.



## Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



## Modalités

Présentiel – distanciel - Auto formation (guidance documentaire).



## Tarif\*

90€ de l'heure selon la formule (de 12h à 20h).



## Financements

- Compte Personnel de Formation,
- Abondement éventuel par l'OPCO,
- Plan de Développement des Compétences de l'entreprise,
- Pôle emploi - CSP.



## Lieu

- Réseau GRETA (structure de proximité)
- DABM de Lille.



## Intervenants

- Psychologues du Travail,
- Conseillers Bilan/RH.



## Durée du bilan

De 12 à 20h sur 12 semaines maximum.



## Informations

Sur rendez-vous individuel.

*\*Selon votre profil et vos acquis, la durée et le prix de la prestation peuvent varier. Ce tarif est indicatif et non contractuel.*

*Pour une réponse sur mesure, contactez-nous.  
Retrouvez nos conditions générales de vente sur [www.monavenirpro-hdf.fr/cgv](http://www.monavenirpro-hdf.fr/cgv).*



PSH • Personnes en Situation de Handicap